

Inauguration des Travaux de rénovation énergétique de la salle de sports Collette – Besson

ARRAS (Canton de Arras-1)

Mardi 16 septembre 2025

Le sport, un enjeu social et sociétal

Le sport, c'est un formidable vecteur d'animation, de lien social et de solidarité qui fait rayonner nos territoires, grâce à de nombreuses associations et un tissu de bénévoles que nous devons préserver. C'est pour eux aussi que nous agissons lorsque nous mettons en place des structures de qualité qu'ils pourront utiliser. Faire vivre le sport, c'est faire vivre nos territoires

Promouvoir le sport, c'est aussi agir en faveur d'une pratique de bien-être et en faveur d'une bonne santé. En cela, le sport, même s'il s'agit d'une politique volontariste pour le Département, s'inscrit pleinement dans les priorités de notre action politique.

Que seraient nos territoires sans les acteurs du mouvement associatif ?

La nécessité de mailler les territoires en équipements sportifs

Permettre aux acteurs du monde sportif de pratiquer dans de bonnes conditions, c'est notamment leur offrir des bâtiments adéquats, pour des raisons de confort et de sécurité d'abord. Et parce que nous sommes la collectivité en charge des collèges, nous mettons un point d'honneur à accompagner financièrement la construction ou la rénovation des salles de sports qui serviront à nos collégiens. Cette pratique sportive dans le cadre du cursus « collège » est souvent le premier pas pour faire découvrir le sport à nos enfants, et pour les inciter à poursuivre le sport à l'avenir. C'est comme cela que naissent les vocations et que commencent les parcours des champions et des championnes de demain.

Pour cela, il est nécessaire que les jeunes puissent s'épanouir dans un environnement sain et adapté.

Une action départementale efficace en faveur du sport dans le Pas-de-Calais

Bien que ce ne soit pas une politique obligatoire mais purement volontariste, le Pas-de-Calais est un des départements de France les plus actifs en matière sportive, en aidant les comités départementaux, les clubs, les sections sportives rectorales ou encore les organisateurs de manifestations sportives.

Notre action collective, en lien avec les acteurs de proximité dont les comités départementaux, a permis de contribuer à développer et entretenir le tissu associatif et nous pouvons nous réjouir aujourd'hui que le territoire départemental compte plus de 3 200

associations sportives dans notre département pour plus de 300 000 pratiquants licenciés, sans compter donc les pratiquants non-licenciés qui sont aujourd'hui de plus en plus nombreux en raison des évolutions sociétales et à l'adaptation des modes de vie que nous constatons.

Pour toutes ces raisons, malgré le contexte budgétaire complexe que l'Etat impose aux collectivités, la majorité départementale a souhaité préserver au maximum la dynamique sportive et le monde sportif.

Le Département, un acteur du sport majeur à Arras et dans l'Arrageois

Notre action en faveur est particulièrement visible sur l'Arrageois. On peut citer l'exemple de la dynamique Paris 2024 qui l'an dernier a permis à Arras, grâce au Département du Pas-de-Calais, d'accueillir la flamme olympique puis la flamme paralympique. Des moments qui resteront gravés dans les mémoires de tous ceux qui ont pu participer à cette belle fête populaire.

Et comment ne pas évoquer l'ASL Canoë-Kayak Grand Arras, qui est un des clubs les plus structurants dans notre département, reconnu à l'échelle nationale et qui est un des principaux viviers de notre équipe olympique et paralympique Pas-de-Calais, avec notamment l'exemple d'Adrien Bart qui a terminé au pied du podium aux Jeux Olympiques de Tokyo en 2021 (4^{ème} dans la catégorie C1 1000 mètres).